



## Liste des choses à vérifier au moment de réserver un voyage en compagnie d'un animal d'assistance

Nom : \_\_\_\_\_

Date(s) du voyage : \_\_\_\_\_

N° de réservation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Fournisseur du service : \_\_\_\_\_

### Pour le voyageur

*Obtenir confirmation de ces renseignements avant le voyage*

Notes (p. ex. personne contactée, date à laquelle les renseignements ont été fournis)

1. Informer le transporteur que vous voyagerez en compagnie d'un animal ou d'assistance. (Essayez d'aviser le transporteur le plus longtemps possible à l'avance, de préférence au moins 48 heures avant.)

2. Si votre voyage comporte un vol de correspondance et votre animal aura besoin de se rendre dans une aire de soulagement, assurez-vous de réserver un vol (ou par train) qui comporte un délai d'attente suffisant au point de correspondance.

3. Réservez vos sièges à bord de l'aéronef ou du train. Fournissez au transporteur des renseignements sur votre animal, comme son poids et sa taille, y compris ses mesures.

4. Renseignez-vous sur l'emplacement des aires de soulagement dans les aéroports ou gares que vous utiliserez.

5. Assurez-vous d'avoir une copie de tous les documents concernant votre animal d'assistance et qu'il vous faudra produire lors de votre voyage.